



LA BANQUE ROYALE DU CANADA

BULLETIN MENSUEL

VOL. 52, No 10

SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL, OCTOBRE 1971

Comment se constituer un patrimoine

IL SE TROUVE des personnes qui adoptent l'attitude imprévoyante et égoïste selon laquelle il faut jouir de ce que l'on gagne en le dépensant sur-le-champ.

Mais la plupart des gens ne sont pas aussi prodigues. Ils savent que le plaisir que l'on goûte à ses dépens ou à ceux des autres n'est pas une chose délectable. Tous cependant ne savent pas comment s'y prendre pour réaliser un juste équilibre entre la jouissance immédiate de leurs biens et leur bien-être futur.

Le secret est de se constituer un patrimoine. Chacun possède un avoir quelconque, ne serait-ce que les vêtements qu'il porte, mais le patrimoine qui compte vraiment pour assurer notre bonheur, notre sécurité et notre sérénité est celui que l'on crée et que l'on accroît de propos délibéré.

Il se peut que, du point de vue sentimental, une vie humaine soit d'un prix tout à fait inestimable, mais on ne saurait nier qu'il y a de dures réalités financières à envisager en ce bas monde.

Le chef de famille a une valeur économique. Tant qu'il est là, qu'il gagne de l'argent, tout va bien. La famille jouit des nécessités de l'existence — vivre, vêtement, couvert — ainsi que de tout le superflu que permet la capacité de gain de son chef. Lorsque celui-ci disparaît, son revenu tarit, mais les besoins de sa famille persistent.

Cette conception rationnelle des choses apporte un démenti à la vieille théorie d'après laquelle il y a quelque chose d'odieux à attacher une valeur pécuniaire à une vie humaine. Le bouleversement émotif que cause la mort est terrible, et la perte d'affection qu'elle entraîne est irréparable, mais on ne peut oublier le fait que la vie doit continuer pour ceux qui restent. La mesure dans laquelle elle pourra se poursuivre sans encombre dépendra en grande partie de la prévoyance du mari ou du père affectionné.

Il aura fait appel en cela à son sens des affaires, évaluant les besoins, accumulant et conservant ses ressources, faisant des placements intelligents et profitant de tous les moyens que lui offrent les structures de l'économie et de la société modernes pour parer aux éventualités dues aux incertitudes de la vie.

Il y a un avantage immanent à agir ainsi: la vie

s'en trouve mieux assurée et la retraite mieux protégée contre l'inquiétude. Le seul fait de se constituer un patrimoine apporte au chef de famille la satisfaction de ne pas avoir travaillé en vain pendant ses années d'activité.

Pour poser les jalons d'un patrimoine, il est nécessaire d'étudier attentivement et avec imagination ses besoins et ceux de sa famille, d'établir un plan pratique et économique pour y subvenir, et de s'assurer, en consultant les personnes qui s'y connaissent, que l'on va dans la bonne direction.

La valeur pécuniaire d'un homme

Il serait vain de vouloir mesurer la valeur d'un homme pour les siens sur le plan de l'affection et de la joie psychologique que procure la vie commune au sein de la famille, mais sa valeur pécuniaire est une chose réelle et concrète.

La valeur pécuniaire d'un homme est quelque chose d'individuel. On ne peut pas l'établir en prenant le revenu de la totalité de la population masculine et en le divisant par le nombre d'hommes de la population active. Chacun doit faire ses calculs d'après les données qui lui sont personnellement applicables.

Par exemple, un homme de 30 ans peut, selon une table de survie canadienne, s'attendre à vivre encore 42 ans environ. S'il gagne \$6,000 par an en moyenne pendant cette période, ses revenus escomptés sont de \$252,000. En supposant qu'il gagne ses \$6,000 en travaillant pendant 244 journées de huit heures par an, chaque heure de travail vaut \$3.07, et s'il met de côté le revenu de une heure chaque jour ouvrable pendant un an, il aura ajouté \$749 à son patrimoine.

Par contraste avec le caractère pratique de ce genre de comptabilité et le flou qui caractérise la manière de voir sentimentale, supposons, selon l'expression bien connue, que nous valons notre pesant d'or. Ainsi, un homme de 150 livres avoirdupois aura une valeur en or, au taux de \$35 l'once troy, de \$76,500; s'il prend du poids en vieillissant et atteint les 200 livres, sa valeur en or sera de \$102,000.

La valeur pécuniaire d'un homme, fondée sur sa

capacité de gain, lui offre une base rationnelle pour aménager son patrimoine de façon à faire honneur à ses devoirs envers lui-même et envers sa famille.

L'association familiale

Tout en reconnaissant sa valeur sur le plan social, il convient de considérer la famille à la manière d'une association commerciale. Elle devra être informée des réalités de la vie économique afin d'être en mesure d'administrer les affaires financières avec le minimum d'inquiétude. Plus votre famille aura été habituée à résoudre de petites crises avec votre aide, plus il lui sera facile de résoudre les grandes quand elle sera seule.

La perplexité où se trouve la femme dont le mari vient de mourir sera allégée si celui-ci a eu soin, de son vivant, de bien organiser son patrimoine.

Certains hommes négligent de mettre leurs femmes dans le secret de la gestion des finances. Ils s'imaginent que la main qui agite doucement le berceau n'aura pas autant d'attrait et de charme si elle les aide à compter les recettes et les dépenses. Ce n'est pas une attitude intelligente. Tout homme sait combien il tient lui-même à connaître ce que lui réserve l'avenir; qu'il songe alors au besoin, plus impératif encore, qu'éprouve sa femme de savoir où elle en est.

S'il est parfois difficile à un homme de conserver son équilibre financier, comment sa femme, s'il ne la laisse jamais s'occuper des finances familiales, pourra-t-elle apprendre à le faire seule? Les jours de veuvage sont remplis d'inconnu, de tristesse et de difficultés, mais les choses seraient plus faciles si la famille était mise au courant des bases financières qui ont été jetées à son intention et de la façon de procéder pour y édifier un nouveau mode de vie.

Certains hommes, moins nombreux aujourd'hui qu'il y a une ou deux générations, sont dans une position où ils ne peuvent espérer faire davantage que d'assurer à leur famille une vie convenable, de contracter assez d'assurance-vie pour l'aider à attendre la fin d'une période transitoire et se constituer un petit compte d'épargne. Mais même un revenu modeste, s'il est administré avec sagesse, permet d'accumuler quelque chose pour l'avenir.

L'homme aimant, celui qui a plus qu'une affection de surface, se donnera beaucoup de mal pour faire en sorte que sa famille continue à bénéficier de sa sollicitude même quand il ne sera plus là pour s'en occuper lui-même.

Il est des hommes qui profitent du nouvel an ou de l'époque de la déclaration d'impôt pour établir un état annuel de leurs affaires. Ils le font pour deux raisons: pour se renseigner eux-mêmes sur leur situation et pour rendre service à celui ou à celle qui pourrait avoir à prendre les choses en mains. Il suffit, dans ce bilan, d'indiquer l'actif et le passif. L'actif comprend les biens immobiliers, les dépôts d'épargne, les placements, les polices d'assurance. Le passif se compose des hypothèques, des impôts à payer, des autres dettes et obligations.

Un patrimoine

Il existe, au Canada, un sentiment très sain et universel de responsabilité à l'égard du bien-être des membres de la famille. On estime que cela fait normalement partie d'une vie bien réussie. Ceux qui bénéficieront du patrimoine familial commencent à en tirer avantage dès la mise en œuvre d'un plan d'action à cette fin. Le chef de famille, pour sa part, y trouve la tranquillité d'esprit et la conviction d'avoir un but dans la vie.

Il n'est pas nécessaire, pour constituer un patrimoine, de faire appel aux mathématiques spéciales ou à la règle à calcul. Cela se fait à l'aide de la simple arithmétique et avec la volonté bien arrêtée de discerner les choses importantes et de leur accorder la priorité.

Il s'agit en premier lieu de déterminer aussi exactement que possible le point où l'on se trouve au moment actuel ainsi que la distance qui le sépare de celui que l'on veut atteindre. Vérifiez les faits tels qu'ils existent aujourd'hui, pesez vos responsabilités, évaluez les facteurs sur lesquels vous avez un certain pouvoir, tenez compte de ceux auxquels vous ne pouvez rien, prévoyez les besoins et tracez-vous une route.

Après avoir ainsi défini votre objectif général, fixez-vous des buts intermédiaires, en ayant soin de noter les dates où vous contrôlerez vos progrès et où vous vous assurerez que vous ne perdez pas de vue l'essentiel. On peut compter sur la chance ou la bonne fortune pour combler certaines insuffisances, mais autant vaut ne rien laisser au hasard.

Il est possible au chef de famille, de concert avec sa femme, de faire une estimation plus ou moins détaillée des revenus dont les siens auront besoin d'année en année, en vue de leur assurer un capital suffisant pour produire des revenus équivalents.

Un bon plan d'action pour constituer un patrimoine se divisera en trois parties: ce que l'on possède; ce que l'on doit; la conciliation des deux chiffres. Dans la première partie figureront les biens immobiliers, l'ameublement, les épargnes, les actions, l'automobile et les autres biens; la deuxième partie comprendra les montants à payer sur l'hypothèque, la voiture, les achats à tempérament et les emprunts; la troisième établira quels sont les polices d'assurance, les prestations de sécurité sociale, les économies, les prestations de retraite et tous les autres actifs qui sont nécessaires — et qui peuvent être acquis — pour mettre la première et la deuxième colonne en équilibre.

Une autre méthode consiste à dresser une triple liste portant sur la période présente, l'époque de la retraite et le moment où l'on ne sera plus là pour administrer les affaires.

Inscrivez chaque dépense sous des rubriques générales, comme: logement (y compris le loyer, les versements hypothécaires, les impôts, l'assurance de biens, les réparations, le chauffage, l'éclairage, le téléphone); alimentation (y compris les déjeuners des jours de travail); l'habillement (achat, nettoyage,

blanchissage); transports (voiture, stationnement, immatriculation, autobus, train de banlieue et métro); santé (remèdes, soins dentaires et des yeux, assurances); impôt sur le revenu; dons de charité; offrandes à l'église; primes d'assurance-vie et autres assurances personnelles; cadeaux.

Ces dépenses seront réparties sur trois colonnes. Dans la colonne "Période présente", on inscrira les sommes dépensées à l'heure actuelle; dans la colonne "Retraite", on omettra les rubriques qui ne s'appliqueront plus (frais de transport au lieu de travail, déjeuners, etc.); dans la colonne "Succession", on supprimera également les postes sans objet (assurance-vie par exemple) et l'on réduira ceux dont le coût sera moindre (vacances, blanchissage, santé). Le chef de famille disposera ainsi d'une vue tridimensionnelle de sa valeur pécuniaire et des exigences auxquelles elle est soumise.

Certaines personnes jugeront peut-être que faire une pareille estimation est une tâche trop fastidieuse, mais il reste qu'elle épargne bien des ennuis et des tracas.

Plus votre programme initial sera au point, plus il vous sera facile de le mettre en œuvre et moins il sera nécessaire de lui apporter des modifications. Enfin, et cela est important, les prévisions que vous faites maintenant pour votre avenir et celui de votre famille sont une façon d'exprimer votre personnalité.

Faire un testament

La faculté de disposer de ses biens comme on l'entend est l'un des privilèges du mode de vie démocratique. Nous ne devons pas renoncer à cette liberté en laissant le soin à un austère service de l'État d'agir à notre place.

Votre testament est l'instrument par lequel vous manifestez vos désirs réfléchis en ce qui concerne la distribution de vos biens. Hésiter à faire un testament, c'est compromettre le confort et le bien-être de votre famille.

Notre époque se vante de regarder les réalités en face, mais il est une réalité que certains refusent de voir: c'est la mort. Ici, les émotions se confondent avec les choses pratiques.

Sir James Barrie, l'auteur de *Peter Pan*, a écrit une pièce intitulée *Le Testament*. C'est l'histoire d'un mari et d'une femme qui vont voir un notaire pour faire leur testament. L'épouse est si éplorée que son mari et l'homme de loi s'efforcent de rédiger le testament sans jamais mentionner les mots "mort" ou "veuve", ou tout ce qui pourrait donner à entendre que le mari ne vivra pas toujours.

Les personnes énergiques envisagent les faits et prévoient les fins qu'elles veulent atteindre. Elles prennent toutes les mesures nécessaires pour modeler et assurer la réalisation de leurs buts et de leurs désirs. Elles savent qu'un testament est une chose nécessaire et unique en son genre. Le jour où il entrera en vigueur, elles ne seront plus là pour rendre témoignage ou expliquer leurs volontés.

Il importe que ce que nous voulons faire pour assurer la protection et le bien-être de notre famille soit clairement défini dans notre testament et de façon à satisfaire aux exigences de la loi.

On ne saurait indiquer de règle générale au sujet du testament, si ce n'est celle-ci: tout le monde devrait en faire un. Une revue signalait il y a quelque temps ce cas extrême: supposons que vous n'avez pas d'argent de côté et que vous habitiez un appartement meublé où seuls vos vêtements vous appartiennent. Supposons que l'autobus que vous prenez un matin pour aller travailler ait un accident et que vous soyez tué. Quelqu'un — votre veuve, votre mère, vos enfants, votre sœur — devra être en mesure d'obtenir suffisamment de dommages-intérêts de la partie coupable de négligence pour pouvoir au moins payer les frais de votre enterrement. Mais si vous n'avez pas laissé de testament, dans lequel vous nommez un bénéficiaire ou un exécuteur testamentaire, on aura de la difficulté à établir un droit légal pour présenter une réclamation.

Prenons un cas plus courant: un homme propriétaire de biens immobiliers meurt intestat. Sa veuve sera dans un grand embarras. Elle ne pourra vendre ces biens pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses enfants sans une ordonnance du tribunal.

Certains pensent que le règlement d'une succession coûte plus cher s'il y a un testament. C'est presque toujours le contraire qui est vrai. L'avocat, le notaire ou le spécialiste qui rédige votre testament connaît les moyens d'épargner de l'argent. Il existe des exemptions de droits de succession dont il faut tirer parti: par exemple dans le cas des enfants, des donations, des biens légués à des fins religieuses, de charité, d'instruction, etc.

Comme l'écrit Lawrence Washington dans *Comment assurer votre sécurité financière*, "tout le monde paye des impôts d'une manière ou d'une autre, du berceau à la tombe, mais l'homme qui fait des économies en paye aussi après son décès." La mort entraîne immédiatement une charge fiscale éventuelle; ce qui importe, c'est de faire en sorte que cette charge soit aussi minime que la loi le permet, et c'est là la tâche des hommes de métier.

Le revenu réel

En commençant à constituer un patrimoine pour les années à venir ou pour sa famille, il faut avant tout être réaliste. Les choses ne sont pas toujours conformes aux apparences. Ainsi, votre revenu *réel* est de beaucoup inférieur au montant en dollars qui figure en regard de votre nom sur la feuille des salaires. L'indice du coût de la vie — ou, comme on dit maintenant, l'indice des prix à la consommation — vous permettra de vous faire une idée plus exacte de votre pouvoir d'achat, car le revenu réel désigne l'ensemble des choses que vous pouvez acheter avec votre argent.

Voici comment on le calcule. Le gouvernement fédéral publie, chaque mois, un chiffre qui est un indice du coût des nécessités essentielles de la vie établi sur

la base de 100 en 1961. Il s'agit donc de diviser votre revenu annuel (après déduction de l'impôt sur le revenu) par l'indice des prix à la consommation et de multiplier par 100. Par exemple, si votre revenu, après déduction de l'impôt, est de \$4,860, vous le divisez par l'indice actuel des prix à la consommation, disons 130, et vous le multipliez par 100, ce qui donne \$3,738. Ce chiffre représente votre véritable pouvoir d'achat. Ainsi, votre pouvoir d'achat est de \$1,122 de moins que si les prix étaient stabilisés au niveau de 1961. (Il est vrai cependant que si les prix étaient les mêmes qu'en 1961, votre revenu en dollars serait peut-être moindre, mais cela ne change en rien la valeur réelle de votre pouvoir d'achat actuel.)

La méthode du budget

Le seul moyen sûr de s'assurer un niveau de vie convenable, dans le présent comme dans l'avenir, c'est de prévoir.

L'art de bien administrer les finances familiales, de façon à tirer le meilleur parti de la vie dès maintenant tout en prenant des mesures pour plus tard, n'est pas un don inné. Cela s'acquiert grâce à l'action conjuguée du sens commun, de l'expérience, de la force de volonté et de quelques principes.

A l'époque déjà lointaine de 1938, avant que les femmes ne prennent un aussi vif intérêt aux questions financières, Ruth MacKay écrivait un livre intitulé *L'argent sans les hommes*. L'auteur, après avoir traité des avantages du budget, y ajoute ceci: "Les meilleurs budgets sont ceux qui se fondent sur les dépenses actuelles, un aperçu de nos revenus et un peu de calcul pour faire en sorte qu'ils s'équilibrent."

Il n'y a pas de budget qui convienne à toutes les familles. Les statistiques donnant la moyenne des sommes consacrées à tel ou tel poste ne sont utiles qu'aux statisticiens. Votre famille est une entité unique en son genre, et votre budget doit témoigner de vos aspirations.

Un budget dans lequel on pense à préparer sa succession n'est pas la mer à boire. Il s'agit de prévoir ses besoins, de répartir ses revenus et de trouver moyen de rester maître de ses dépenses, voilà tout.

La ladrerie n'a aucune raison d'être dans une famille heureuse; il ne doit pas s'y trouver de ces personnes qui examinent les épiluchures de pommes de terre pour s'assurer qu'elles sont minces comme du papier de soie. Ce qui est nécessaire, c'est un effort de collaboration tendant à en avoir le plus possible pour son argent, à établir des priorités et à faire en sorte que, compte tenu des ressources disponibles, les membres de la famille obtiennent la plus grande somme de satisfaction au cours de leur vie.

Épargne et investissements

L'intérêt n'est pas le prix de l'argent, mais de ce que fait l'argent. Si vous mettez votre argent dans un bas

de laine, il demeure improductif, et il ne faut pas vous attendre à y trouver plus tard quelques dollars d'intérêt qui viendraient grossir votre succession.

En déposant vos économies à la banque, en les versant en primes à une compagnie d'assurance sur la vie ou en les utilisant pour acheter des actions ou des obligations, vous les faites fructifier, et le fruit qu'elles portent se traduit en intérêts ou dividendes.

L'assurance-vie constitue souvent la base fondamentale sur laquelle se bâtit un patrimoine, et il importe d'en connaître les principes. Certaines personnes affectent de considérer l'assurance-vie comme une espèce de spéculation, alors que c'est tout le contraire. Le spéculateur change une certitude en une incertitude, savoir la certitude d'avoir son argent en l'incertitude d'en avoir plus ou moins. L'assuré change l'incertitude de pouvoir faire honneur à ses obligations en cas de malheur en la certitude qu'il le fera effectivement.

Il ne faut pas se mettre martel en tête pour savoir quelle sorte d'assurance contracter. En se bornant à l'essentiel, on peut dire qu'il n'existe que trois types fondamentaux de police d'assurance-vie: temporaire, vie entière et à dotation. Naturellement, celui qui veut se constituer un patrimoine saura combiner ces diverses formules selon ses besoins particuliers. Il s'appliquera activement à adapter ses assurances à sa situation et à ses obligations actuelles, ainsi qu'à l'avenir de sa famille. Il ne se contentera pas de souscrire une nouvelle police de temps en temps, à mesure que ses revenus augmentent, mais il établira un programme en rapport avec ses ressources et les besoins de sa famille.

Quand commencer ?

Une fois que l'on a décidé de se constituer un patrimoine, en profitant des moyens proposés ici et de tous les autres auxquels on pourra penser, il n'y a normalement qu'une réponse à la question "Quand faut-il commencer?" La tâche est plus facile maintenant qu'elle ne le sera jamais. Commencer ce n'est pas se dire: "Cela est entendu une fois pour toutes." Un plan bien conçu se prête aux adaptations à mesure que le temps crée de nouvelles obligations et modifie nos ressources.

Le simple fait de commencer est un puissant moyen de protection contre les soucis, l'insécurité, l'instabilité financière et le pessimisme. Cela n'ajoutera rien à vos revenus, mais vous aidera sûrement à mettre un terme aux fuites ruineuses et vaines qui se produisent dans vos dépenses. Vous serez alors en mesure de concentrer votre tir sur les objectifs importants.

Les choses vous seront plus faciles si vous essayez de vous représenter de quelle façon vous désireriez que vive votre famille et si vous vous employez ensuite à atteindre cet objectif. En vous attachant ainsi, avec intelligence et méthode, à donner un sens à vos affaires, vous trouverez la satisfaction et une liberté qui vous permettra de jouir vraiment de la vie.